



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-TH-12**

Système de variation électronique de vitesse sur un moteur asynchrone

1. Secteur d'application

Bâtiments tertiaires.

2. Dénomination

Installation d'un système de variation électronique de vitesse (VEV) sur un moteur asynchrone de puissance comprise entre 0,37 kW et 1 MW.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Sans objet.

4. Durée de vie conventionnelle

15 ans

5. Montant de certificats en kWh cumac

Application		Montant kWh cumac par kW de puissance moteur
Chauffage, pompage		17 000
Ventilation, renouvellement d'air	Locaux assurant un hébergement	29 000
	Autres locaux	11 000
Réfrigération		7 100
Climatisation		1 700

X

Puissance nominale du moteur en kW
P